



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DES LANDES D'ARMAGNAC**

N° 3

**Objet : Approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2023**

Le 04 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1<sup>ère</sup> Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- . M. Dominique COUTIERE
- . Mme Agathe BOURRETERE
- . M. Cyril GAYSSOT
- . Mme Magali VALIORGUE
- . M. Damien DELAVOIE

**Pour la Communauté de communes des Landes d'Armagnac :**

- . M. Stéphane BARLAUD
- . M. François HUBERT
- . M. Nicolas LAFON

**Pour la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais :**

- . M. Jean-Yves ARRESTAT
- . M. Patrick ROUSSARIE

Etaient excusés :

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Patricia BEAUMONT
- . M. Frédéric DUTIN
- . M. Olivier MARTINEZ
- . M. Boris VALLAUD
- . M. Philippe LATRY

Etaient également présents :

- . Mme Cécile JULIARD, Directrice adjointe en charge du développement à la Communauté de communes des Landes d'Armagnac
- . Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement et Mme Marie DUFOURCQ, Chargée d'opérations – Service Aménagement
- . Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- . Pour le Conseil départemental :
  - . Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - . M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>RAR</b>
<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses	395 397,20	21 214,62	
Recettes	395 397,20	334 254,20	
<b>Résultat</b>	0,00	<b>313 039,58</b>	
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	246 575,34	71 606,68	
Recettes	246 575,34	48 767,66	
<b>Résultat</b>	0,00	<b>-22 839,02</b>	
<b>Résultat global</b>		<b>290 200,56</b>	

Le Président de séance,



Cyril GAYSSOT



Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le 25/03/2024

ID : 040-200032894-20240304-LAC\_DL3\_40324-BF